OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA DÉLINQUANCE
ET DES RÉPONSES PÉNALES

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014

Mars 2015

RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2014

SOMMAIRE

Avant-propos 3

L'ONDRP 5

Les publications 7

Les collaborations 13

L'ouverture internationale. 18

Les projets 24

Gouvernance 31

Avant-propos

Au cours de l'année 2014, l'ONDRP aura enrichi la présentation de ses études, établi un véritable bilan annuel de la victimation en France métropolitaine et développé ses échanges avec les partenaires français et étrangers.

Les publications de l'Observatoire sont désormais accompagnées d'infographies, présentations visuelles synthétiques des résultats des études, qui permettent d'améliorer la visibilité et la lisibilité des chiffres clés. Des plaquettes synthétiques ont ainsi été réalisées pour le *Grand Angle n°35* sur les caractéristiques des homicides à Paris et dans les départements de la petite couronne et les résultats des enquêtes de victimation « Cadre de vie et sécurité » (*Rapport annuel*).

L'ONDRP met également désormais à disposition du public des séries de données détaillées au format tableur (Excel) en complément des publications annuelles sur les faits constatés par la police et la gendarmerie à l'échelle départementale et sur les enquêtes « Cadre de vie et sécurité ».

La persistance des problèmes de continuité statistique concernant les faits constatés par la police et la gendarmerie a conduit l'Observatoire à concevoir un nouveau modèle de bulletin mensuel de la criminalité enregistrée. Un bilan statistique en matière d'atteintes visant les personnes ou leurs biens en 2013 (2012-2013 pour les violences physiques ou sexuelles) a également été établi à partir des résultats des enquêtes « Cadre de vie et sécurité » INSEE-ONDRP, montrant ainsi qu'il est possible de mener cette tâche à l'échelle de la France métropolitaine grâce au dispositif des enquêtes annuelles de victimation.

Enfin, les présentations dans des colloques internationaux des travaux de recherches de l'ONDRP se sont intensifiées, en particulier sur l'explication des tendances observées en matière de vol ou de sentiment d'insécurité ou encore sur les homicides. L'ONDRP a pu, à ces occasions, découvrir la richesse des travaux européens et nord-américains sur l'effet de la nature des peines prononcées et de leur mode d'exécution sur la réitération.

Le présent rapport d'activité montre une nouvelle fois comment l'ONDRP cherche à s'adapter à l'actualité et aux besoins du public et explore sans cesse, de façon rigoureuse, de nouvelles pistes afin d'appréhender avec le plus de justesse possible l'ensemble des phénomènes de délinquance.

Le programme de travail de l'Observatoire National de la Délinquance et des Réponses Pénales (ONDRP) pour l'année 2015 s'inscrit dans un contexte particulier :

- La rupture statistique dans les données administratives de l'état 4001 mise en évidence par l'ONDRP, et confirmée par le rapport des IGA, IGPN, IGGN et INSEE (rapport « *sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure* », juillet 2013), sur l'année 2012 en zone gendarmerie empêche toujours l'exploitation des données en séries et les comparaisons temporelles.
- L'introduction d'un nouveau logiciel de saisie en zone police produit, selon toute vraisemblance, depuis fin 2013 le même type de rupture statistique dans les données administratives en zone police.
- La création du Service Statistique Ministériel de la Sécurité Intérieure (SSM-SI) va modifier le partage des rôles qui existe depuis 2006 entre l'Observatoire et le ministère de l'Intérieur, à savoir que les statistiques sur la délinquance enregistrée sont publiées et commentées par l'ONDRP pour la partie « connaissance des phénomènes de délinquance » tandis que les indicateurs d'activité de la police et de la gendarmerie sont publiés et commentés par le ministère. En 2015, le SSM-SI devrait publier des statistiques publiques sur la délinquance enregistrée. L'ONDRP sera conduit à redéfinir la façon dont il organise la veille sur ces données.

- Le projet de publication d'un nouveau décret régissant l'Institut National des Hautes Études de la Sécurité et de la Justice (INHESJ), auquel est rattaché l'ONDRP, lorsqu'il aboutira, pourrait apporter des modifications dans le fonctionnement de l'Observatoire.
- L'accès nouveau à des bases de données administratives existantes devrait permettre la réalisation d'études statistiques plus détaillées concernant certains phénomènes criminels.
- Les premières expérimentations sur le traitement et l'étude statistique des données issues des nouveaux logiciels de rédaction des procédures de la police (base STATS-OP) et de la gendarmerie (Base MIS) pourraient fournir des informations inédites sur les caractéristiques des faits constatés ou des personnes citées comme « victimes » ou comme « mis en cause ».

Les **objectifs** de l'ONDRP **et les actions correspondantes**, dans un contexte de transformation de la diffusion de la statistique publique en matière de délinquance et de criminalité, s'organisent autour de différents axes de travail dont une partie figure au sein des recommandations du Conseil d'orientation. Bien que le programme soit ambitieux il s'agirait notamment de pouvoir réaliser des études sur les points suivants :

1. Étudier **les variations de la fréquence des phénomènes de délinquance** dans le cadre d'une approche multi sources, et, une fois celles-ci établies, les confronter aux résultats statistiques observés dans les autres pays et aux analyses criminologiques qu'elles y ont suscitées.
2. **Contribuer, avec le service statistique ministériel de la sécurité intérieure et celui du ministère de la Justice, à l'amélioration de la fiabilité des données sur la délinquance enregistrée et sur la réponse pénale**, et, si leur qualité le permet, tenter de faire diminuer le niveau de défiance à leur égard.
3. **Développer les études à partir de bases de données individuelles**. Une première exploitation de données issues du service CORAIL de la Direction Régionale de la Police Judiciaire de Paris a été effectuée en 2014, donnant lieu à une étude sur les caractéristiques des homicides commis à Paris et dans les départements de la petite couronne de 2007 à 2013. De nouvelles collectes de données auprès du service seront effectuées en 2015 afin de mettre à jour les données disponibles. Ce nouveau recueil aura également pour finalité la production de travaux sur des thématiques nouvelles évoquées ci-après. L'Office Central pour la Répression du Trafic Illicite de Stupéfiants (OCRTIS) a transmis à l'ONDRP les données du ficher OSIRIS comprenant des informations issues à la fois de la police, de la gendarmerie et des douanes, relatives à l'usage, à la revente et au trafic de stupéfiants. Ces données seront exploitées en 2015 dans le cadre des travaux de l'Observatoire.
4. **Analyser chaque étape de la réponse pénale**, selon les natures d'infractions, en fonction de toutes les informations disponibles en amont, et, en particulier, des statistiques sur la délinquance enregistrée. La nouvelle nomenclature internationale sur la criminalité récemment validée par l'ONU pourra être utilisée dans ces travaux pour caractériser la nature des infractions.
5. **Construire des trajectoires sur la délinquance subie** (multi victimation, victimation chronique, victimation dans l'enfance) **ou sur la délinquance agie** (multi mis en cause, réitération, récidive), en fonction de la nature des infractions, et déterminer leurs liens éventuels ou leur impact respectif sur le niveau de la délinquance.

Stefan LOLLIVIER
Inspecteur général de l'INSEE Président du Conseil d'orientation de l'ONDRP

L'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales

Département de l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ), l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP) a pour mission l'analyse et l'étude des phénomènes criminels, des caractéristiques des victimes et des auteurs et d'en assurer la diffusion auprès des citoyens et des pouvoirs publics.

Ses travaux sont réalisés à partir de l'ensemble des sources administratives disponibles sur ces questions, dont les données enregistrées par la police et la gendarmerie, et les statistiques judiciaires. L'Observatoire travaille également à partir des résultats de l'enquête de victimation « Cadre de vie et sécurité » conduite chaque année en collaboration avec l'INSEE. Cette enquête permet de suivre l'évolution annuelle de certains types d'infraction en interrogeant un échantillon de la population. Elle fournit notamment des estimations de la part annuelle des ménages ou des personnes se déclarant victimes de différentes atteintes, comme les vols ou les violences. Enfin, une approche multi-sources (données administratives, enquête de victimation, données issues d'organismes privés ou publics) est souvent privilégiée car elle permet une analyse plus fine et plus complète de certains aspects de l'insécurité réelle et ressentie.

L'ONDRP assure la responsabilité, depuis janvier 2006, de la publication mensuelle et annuelle des chiffres de la délinquance en France. Il publie un rapport annuel dans lequel sont mises à jour chaque année de nombreuses fiches thématiques sur la délinquance et la criminalité constatées en France. Des résultats issus de l'enquête de victimation ainsi qu'une analyse cartographique de la criminalité en France sont également présents dans cette publication.

L'Observatoire publie des études plus spécifiques à certains phénomènes délinquants et criminels tels que les vols à main armée (février 2013), les violences spécifiques aux activités sportives (juillet 2012) ou sur certains aspects de l'enquête de victimation INSEE-ONDRP comme les cambriolages, les débits frauduleux sur compte bancaire et le sentiment d'insécurité. Le champ d'étude de l'Observatoire intègre également une dimension internationale en consacrant des analyses sur la criminalité à l'étranger et sur les différents modes de production statistique pouvant exister.

La composition de son équipe, ses liens étroits avec les administrations concernées par la délinquance, ses rapports privilégiés avec les services statistiques ministériels en font un organisme reconnu pour ses compétences et son expertise.

Organe programmatique et de validation des travaux de l'ONDRP, le Conseil d'orientation est composé de représentants des différentes administrations concernées par les phénomènes de délinquance et de personnalités nommées par le Premier ministre ou certains ministères. Il est présidé par Stéfan LOLLIVIER, Inspecteur général de l'INSEE.

Placé sous la responsabilité de Christophe SOULLEZ, criminologue, l'ONDRP s'appuie pour la conduite de ses travaux sur une équipe pluridisciplinaire composée de statisticiens et d'agents issus d'horizons différents. De nombreuses administrations et organismes privés contribuent par ailleurs à ses publications et apportent leur expertise.

Conseil d'Orientation de l'ONDRP

Président

Stefan LOLLIVIER
Inspecteur général de l'INSEE

Élus nationaux et élus locaux

Daniel VAILLANT, *député de Paris, maire du XVIII[e] arrondissement de Paris*
Désigné par le président de l'Assemblée nationale

Georges FENECH, *député du Rhône*
Désigné par le président de l'Assemblée nationale

Jean-René LECERF, *sénateur du Nord*
Désigné par le président du Sénat

Sénateur à désigner
Désigné par le président du Sénat

Philippe GOUJON, *député de Paris, maire du XV[e] arrondissement de Paris*
Choisi par l'association des maires de France

Roger VICOT, *maire de Lomme*
Choisi par l'association des maires de France

Personnalités issues de l'enseignement supérieur et de la recherche ainsi que des secteurs d'activités économiques, sociales et judiciaires

Éric DEBARBIEUX, *professeur des Universités (Université de Bordeaux II)*
Désigné sur proposition du ministre chargé de l'enseignement supérieur

Martine HERZOG-EVANS, *chargée de recherche (Université de Reims Champagne-Ardenne)*
Désignée sur proposition du ministre chargé de la recherche

Roger BERNARDINI, *maître de conférences (Université Nice Sophia Antipolis)*
Désigné sur proposition du ministre chargé de l'enseignement supérieur

Laurent BONELLI, *chargé de recherches (Université Paris X)*
Désigné sur proposition du ministre chargé de la recherche

Dominique ATTIAS, *avocate au Barreau de Paris*
Désignée sur proposition du conseil national des barreaux

Frédéric PLOQUIN, *journaliste à Marianne*
Désigné sur proposition du conseil d'administration de l'INHESJ

Audrey GOUTARD, *journaliste à France 2*
Désignée sur proposition du conseil d'administration de l'INHESJ

Personne qualifiée à désigner
Personne qualifiée désignée par le ministère de la Justice

Claire THIEFFRY, *responsable du département sécurité - Union Sociale pour l'Habitat*
personne qualifiée désignée par ministre du Logement

Jean-Marc NOVARO, *responsable département Sécurité RATP*
Personne qualifiée désignée par le ministre des Transports

Jean-Marc PIERONNE, *directeur adjoint des études et statistiques de la FFSA*
Proposé par la Fédération française des sociétés d'assurances

Claude TARLET, *président de l'Union des entreprises de sécurité*
Désigné sur proposition du conseil d'administration de l'INHESJ

Éric CHALUMEAU, *président de la société Icade Suretis*
Désigné sur proposition du conseil d'administration de l'INHESJ

François HAUT, *maître de conférences*
Désigné sur proposition du Conseil supérieur de la formation et de la recherche stratégiques

En qualité de représentants des administrations

Catherine MOISAN
Directrice de l'Évaluation, de la prospective et de la performance – Ministère de l'Éducation

Françoise MOULIN-CIVIL
Rectrice de l'Académie de Lyon

Raphaël LE MEHAUTÉ
Directeur de la Ville et de la Cohésion urbaine – Ministère de la Ville

Jean-Marc FALCONE
Directeur général de la police nationale – Ministère de l'Intérieur

Denis FAVIER
Directeur général de la gendarmerie nationale – Ministère de l'Intérieur

Robert GELLI
Directeur des affaires criminelles et des grâces – Ministère de la Justice

Isabelle GORCE
Directrice de l'administration pénitentiaire – Ministère de la Justice

Catherine SULTAN
Directrice de la Protection Judiciaire de la Jeunesse – Ministère de la Justice

Hélène CROCQUEVIEILLE
Directrice générale des douanes et droits indirects – Ministère des Finances

Éric LUCAS
Secrétaire général du Ministère de la Justice,

Jean-Luc TAVERNIER
Directeur général de l'INSEE

Jean-Robert LOPEZ
Délégué interministériel à la sécurité et à la circulation routières

LES PUBLICATIONS

La **diffusion** des **travaux**

La publicité des travaux réalisés par l'ONDRP est assurée par une politique de diffusion dématérialisée rapide et large à un ensemble de destinataires institutionnels (Assemblée nationale, Sénat, Préfets, DDSP, groupements de gendarmerie...), aux médias et auprès du monde de la recherche. Un message accompagné d'un lien pour télécharger la nouvelle publication gratuitement en ligne sur le site internet de l'INHESJ/ONDRP leur est adressé.

Comme cela a été le cas l'année passée, en 2014, aucune publication de l'ONDRP n'a été éditée à l'exception de la synthèse du rapport annuel, diffusée sous format papier aux principaux responsables politiques et publiques et aux journalistes, en même temps que le rapport annuel leur est adressé sur CD-ROM.

L'ensemble des productions de l'Observatoire est désormais disponible en ligne sur le site de l'INHESJ, sous la rubrique ONDRP. Cette politique éditoriale répond à un double souci d'économie et de modernisation des moyens de communication et de publicité des travaux de l'INHESJ.

Au niveau national, la visibilité de l'Observatoire est due en grande partie à la diffusion de ses publications et à l'écho qu'en font les médias. En 2014, deux conférences de presse ont été organisées pour :

- La présentation du bilan annuel de la délinquance et de la criminalité enregistrées (23 janvier),
- La présentation du 10e Rapport annuel (9 décembre).

Ces deux moments forts de l'année donnent lieu à une couverture presse et médiatique importante. L'Observatoire répond à de nombreuses questions de journalistes travaillant pour tout type de média et Christophe SOULLEZ, Cyril RIZK et Stéfan LOLLIVIER ont été largement sollicités pour répondre à des interviews et participer à des plateaux de télévision.

Le **rapport annuel** 2014

La criminalité en France
Rapport de
L'OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA DÉLINQUANCE ET DES RÉPONSES PÉNALES
2014
Sous la direction de
Stéfan LOLLIVIER et Christophe SOULLEZ

La dixième édition du rapport annuel sur la criminalité en France a été publiée au fil de l'eau, mettant progressivement à la disposition du public les analyses de la délinquance en 2013.

Elle comprend en particulier les premiers résultats de l'enquête de victimation « Cadre de vie et sécurité » 2014, conduite en partenariat avec l'INSEE auprès d'environ 17 000 ménages ou personnes âgées de 14 ans et plus. Ils sont accompagnés cette année de deux plaquettes de présentation visuelle des résultats et des données de l'enquête sous format excel.

Figurent également dans ce rapport des articles sur les infractions constatées par les services de police et les unités de gendarmerie, les personnes mises en cause et les réponses pénales, la criminalité organisée et la délinquance spécialisée, les infractions constatées dans certains milieux, les atteintes déclarées par certaines professions et enfin la délinquance à l'étranger. Au total, plus de 50 articles livrant des études spécifiques à certaines formes de criminalité en France et à l'étranger constituent cette édition.

La conférence de presse du 9 décembre 2014 a permis de présenter, entre autres, les résultats de l'enquête de victimation.

VICTIMATION PERSONNELLE
ET OPINIONS SUR LA SÉCURITÉ
D'APRÈS LES ENQUÊTES
« CADRE DE VIE ET SÉCURITÉ » 2007 À 2014
Le sentiment d'insécurité
Les violences physiques, menaces et injures
Les violences physiques ou sexuelles
INSEE

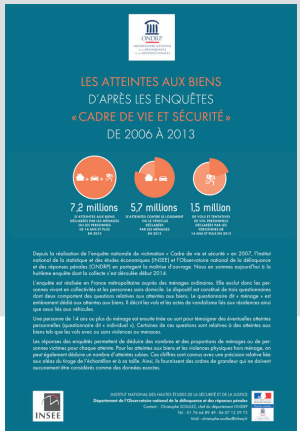

L'**exploitation** des **résultats** des **enquêtes de victimation « Cadre de vie et sécurité »**

L'enquête « Cadre de vie et sécurité » INSEE-ONDRP est une enquête annuelle de victimation auprès des ménages dont la collecte a lieu tous les ans depuis 2007.

Son objectif est de connaître les faits de délinquance dont les ménages et leurs membres ont pu être victimes dans les mois précédant le passage de l'enquêteur.

Cette enquête permet donc de mesurer la prévalence et l'incidence de certaines atteintes aux personnes et aux biens, la fréquence des plaintes déposées auprès des services de police et de gendarmerie pour chaque type d'atteinte mais elle s'intéresse également aux délits ne faisant pas l'objet d'une plainte.

L'enquête s'intéresse en outre aux opinions de l'ensemble de la population (victimes et non victimes) en matière de cadre de vie et de sécurité.

Les questions posées portent notamment sur :

- Les acte(s) de destruction ou de dégradation du logement et des véhicules : cambriolages, vols ou tentatives de vol de voiture ou de deux-roues, etc.
- Les vols ou tentatives de vol personnels, les violences physiques, les menaces, les injures ;
- Les opinions concernant le cadre de vie et la sécurité ;
- Le sentiment d'insécurité.

BULLETIN MENSUEL

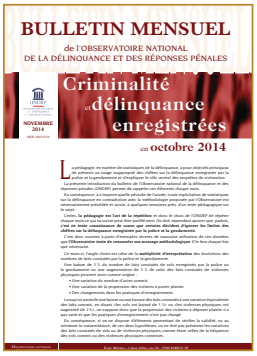

Les bulletins de la criminalité et de la délinquance enregistrées

Les bulletins mensuels et annuels présentent les statistiques mensuelles les plus récentes sur les faits constatés par la police et la gendarmerie. L'ONDRP procède à des analyses sur douze mois glissants, ce qui consiste à comparer les nombres de faits constatés lors des 12 derniers mois à ceux des 12 mois précédents.

L'exploitation des chiffres sur la délinquance enregistrée a été rendue de plus en plus difficile ces dernières années par une accumulation de problèmes affectant la comparabilité des données. Lorsque l'enregistrement des faits constatés ne s'effectue plus dans les mêmes conditions, les comparaisons avec le passé ne sont plus interprétables, si ce n'est pour confirmer l'existence de ruptures statistiques. Afin de suivre ces phénomènes, l'ONDRP publie désormais en parallèle un recueil de tableaux mensuels détaillés permettant à tous de disposer de l'ensemble des données présentées.

Le bilan annuel des crimes et délits enregistrés par les services de police et les unités de gendarmerie a fait l'objet d'une conférence de presse à l'Ecole militaire le 23 janvier 2014.

Les **autres études**

(janvier 2014) **REPÈRES n°25**

Les faits constatés d'homicides « hors tentatives » enregistrés par la police et la gendarmerie de 1996 à 2013

En complément du bulletin annuel sur les crimes et délits non routiers constatés en 2013, l'ONDRP a souhaité étudier, en agrégeant pour la première fois depuis 2012 les données sur les faits constatés par la police et la gendarmerie, l'évolution des faits constatés d'homicides, hors tentatives, entre 1996 et 2013, à l'échelle nationale et départementale.

(mars 2014) **REPÈRES n°26**

Éléments de connaissance des incendies volontaires de véhicules en 2013

Cette publication reprend les éléments publiés au sein du rapport annuel 2013 de l'ONDRP, décrivant les tendances observées entre 2007 et 2012 au travers de quatre indicateurs indirects du phénomène. Elle présente ensuite les premières statistiques disponibles (police et gendarmerie) pour l'année 2013.

(avril 2014) **REPÈRES n°27**

REPÈRES 27
Les débits frauduleux sur compte bancaire déclarés en 2012 par les ménages au cours de l'enquête « Cadre de vie et sécurité »

Les débits frauduleux sur compte bancaire déclarés en 2012 par les ménages au cours de l'enquête « Cadre de vie et sécurité »

L'ONDRP et l'Institut national des statistiques et des études économiques (INSEE) ont pris l'initiative d'intégrer, au dispositif d'enquête « Cadre de vie et sécurité » 2010 (ou « enquête de victimation ») qu'ils mènent conjointement, une question, puis l'année suivante un module complet, concernant les escroqueries bancaires.

Ce dispositif permet d'analyser une forme particulière d'escroquerie : les débits frauduleux sur les comptes bancaires des ménages. L'analyse y est avant tout descriptive, l'enquête fournissant des informations plus riches que les données des faits constatés par les services de police et les unités de gendarmerie (état 4001), elle vise à décrire les caractéristiques de ces atteintes subies par les ménages (montant, type d'opération, suite données...).

(octobre 2014) **RÉSULTATS et MÉTHODES n°12**

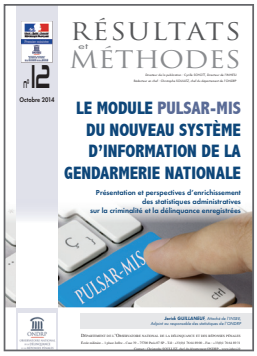

Le module Pulsar-Mis du nouveau système d'information de la gendarmerie nationale : présentation et perspectives d'enrichissement des statistiques administratives sur la criminalité et la délinquance enregistrées

Le 1er janvier 2012, la Gendarmerie nationale a déployé son nouveau système d'information Puls@r. L'enregistrement des faits au sein de la statistique administrative est désormais effectué par le biais des messages d'information statistique (MIS), renseignés par les militaires de la gendarmerie suite à la constatation d'un fait entrant dans le champ de l'état 4001.

Outre celles permettant de calculer les statistiques usuelles de l'état 4001 (nombres de faits constatés, élucidés, et personnes mises en cause), de nombreuses autres informations peuvent être renseignées et archivées au sein de la base gérant les MIS. Elles visent notamment à permettre une localisation plus précise des faits (commune et adresse de commission, types de lieux, etc.), et à détailler le profil des victimes et des personnes mises en cause (sexe, âge, nationalité, etc.)

L'ONDRP a ainsi cherché à déterminer dans quelle mesure l'exploitation de la base MIS et ces nouvelles données pourraient être valorisées dans les productions, études et diffusions futures sur la criminalité et la délinquance enregistrées.

(octobre 2014) **REPÈRES n°28**

REPÈRES 28
La victimation personnelle
et le sentiment d'insécurité déclarés
par les personnes de 60 ans et plus
lors des enquêtes « Cadre de vie
et sécurité » de 2007 à 2013

La victimation personnelle et le sentiment d'insécurité déclarés par les personnes de 60 ans et plus lors des enquêtes « Cadre de vie et sécurité » de 2007 à 2013

L'étude sur la victimation personnelle et le sentiment d'insécurité des personnes âgées de 60 ans et plus fait suite à une demande du Comité interministériel de prévention de la délinquance (CIPD) et l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSE) dans le but de fournir des ressources statistiques sur certains aspects de la victimation des personnes âgées des 60 ans et plus. L'objectif de ce travail est ainsi de fournir des informations détaillées permettant d'appréhender la thématique de la victimation à travers les âges en se focalisant, dans le cas présent, sur les individus âgés d'au moins 60 ans, ayant participé à l'une des sept enquêtes « Cadre de vie et sécurité » entre 2007 et 2013. Le Comité interministériel de prévention de la délinquance a proposé que cette étude, réalisée par l'ONDRP, aborde la question de la victimation sous plusieurs angles permettant ainsi d'apporter un éclairage complet sur la victimation et le sentiment d'insécurité ressenti par une partie de la population française : les personnes de 60 ans et plus.

Cette étude s'organise de manière à répondre au mieux aux questions soulevées par cette problématique. C'est pourquoi, dans une première partie, l'Observatoire propose de fournir des éléments statistiques concernant la victimation des personnes de 60 ans et plus à travers les taux de victimation calculés sur la période de référence, à savoir

2007 à 2013. Dans une seconde partie est étudiée la réaction adoptée par ce même public suite à l'atteinte subie grâce aux taux de déplacement, de signalement et de plainte, révélés dans les enquêtes « Cadre de vie et sécurité ». La troisième partie s'attache à décrire les résultats des questions d'opinions sur le sentiment d'insécurité ressenti au domicile et dans le quartier ou encore la préoccupation sécuritaire, autrement dit, la place qu'occupe la délinquance dans l'esprit des personnes de 60 ans et plus. Enfin, la quatrième partie présente un focus sur les zones urbaines sensibles afin d'établir dans quelle mesure le cadre de vie ou l'environnement social spécifique que représentent ces zones, peut jouer sur le fait de se déclarer ou non victime d'atteintes personnelles et sur le sentiment d'insécurité.

(novembre 2014) **GRAND ANGLE n°35**

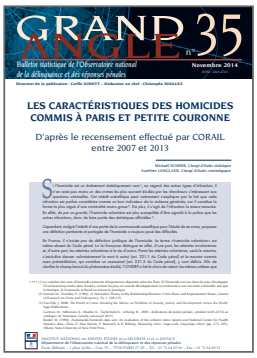
GRAND ANGLE n° 35
Bulletin statistique de l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales
Novembre 2014
LES CARACTÉRISTIQUES DES HOMICIDES COMMIS À PARIS ET PETITE COURONNE
D'après le recensement effectué par CORAIL entre 2007 et 2013

Les caractéristiques des homicides commis à Paris et petite couronne

Étude inédite du contexte, des caractéristiques et de la typologie des homicides commis à Paris et en petite couronne entre 2007 et 2013, basée sur les données recueillies auprès de la Cellule Opérationnelle de Rapprochements et d'Analyse des Infractions Liées (CORAIL).

L'action de CORAIL a pour vocation de détecter des infractions sérielles à partir des pièces de procédures en provenance de la région parisienne. À partir de ces données, l'Observatoire a pu déterminer la nature des faits considérés ainsi que le profil des victimes et des personnes mises en cause.

Pour cette étude, l'Observatoire a retenu la même définition que l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Celle-ci inclut le meurtre, l'assassinat, l'infanticide (ou le meurtre de mineur de moins de 15 ans) et les violences volontaires ayant entrainé la mort sans intention de la donner, et exclut l'avortement ainsi que le fait de donner la mort involontairement par négligence ou imprudence et les tentatives. Cette publication est accompagnée d'une plaquette de présentation visuelle des principaux résultats.

LES CARACTÉRISTIQUES DES HOMICIDES COMMIS À PARIS ET PETITE COURONNE ENTRE 2007 ET 2013
recensés par CORAIL

LES COLLABORATIONS

Les partenariats

L'approche multi-sources choisie par l'ONDRP pour étudier la criminalité et la délinquance le conduit à nouer des collaborations régulières avec des acteurs de la sécurité et de la recherche sur la criminalité et la délinquance. À ce titre, des partenariats privilégiés ont été tissés dès la création de l'ONDRP avec les ministères de l'Intérieur et de la Justice ainsi que l'INSEE.

En 2014, les conventions suivantes étaient en vigueur avec :

- le Centre de recherche sociologique sur le droit et les institutions pénales (CESDIP), pour la mise à disposition de données administratives des crimes et délits enregistrés par les services de police et les unités de gendarmerie ;
- l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé), pour la réalisation d'une étude sur la victimation des personnes âgées de 60 ans et plus (*publiée dans le* Repères n°28, *octobre 2014*) ;
- l'Université de Barcelone, concernant la recherche de déterminants locaux de la criminalité ;
- le ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, pour la participation de la Direction générale de la cohésion sociale à l'enquête de victimation « Cadre de vie et sécurité » INHESJ/INSEE.

cesdip

l'acsé
l'agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances

Universitat de Barcelona

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SANTÉ ET DES DROITS DES FEMMES

L'ONDRP sélectionné par la Commission européenne dans le cadre du programme Horizon 2020

L'ONDRP participe au projet ***Margin, tackle insecurity in marginalized areas***, sélectionné par la Commission européenne dans le cadre du Programme de financement 2014-2020 de recherche et d'innovation (Horizon 2020).

Ce projet d'étude associe l'ONDRP aux universités de Barcelone, de Milan et de Londres, à l'Institut national de criminologie de Budapest, à l'Institut international de recherche Eurocrime et à la Generalitat de Catalogne.

Il vise à donner aux décideurs des outils stratégiques visant à réduire l'insécurité au sein de différents groupes démographiques et socio-économiques. Il constituera un creuset international d'échange entre les institutions de l'Union européenne les plus investies dans les enquêtes de victimation.

Des comparaisons seront réalisées entre les différents outils de mesure de la criminalité (faits enregistrés par les services de police, résultats des enquêtes de victimation). Une enquête thématique sera menée auprès d'un échantillon de 15 400 personnes, afin de mesurer l'impact des facteurs démographiques, socio-économiques et socio-géographiques sur le sentiment d'insécurité. L'équipe étudiera également sur le terrain les paramètres socio-culturels du sentiment d'insécurité, dans cinq États de l'Union européenne. Enfin, une manifestation réunira une centaine d'acteurs-clés de la sécurité afin de partager les bonnes pratiques et les résultats de l'étude.

Ce projet, pour lequel une subvention importante sera versée par la Commission européenne, démarrera en mai 2015 et devra s'achever en avril 2017.

Universitat de Barcelona

EUROCRIME
YOUR SECURITY THINK TANK
RESEARCH, TRAINING & CONSULTANCY
AN INTEGRATED MULTIDISCIPLINARY APPROACH TO CRIMINOLOGY AND SECURITY ISSUES

Generalitat de Catalunya

UCL

UNIVERSITÀ DEGLI STUDI DI MILANO BICOCCA

Országos Kriminológiai Intézet
OKRI

Les contributions extérieures

En 2014, les personnels de l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales ont publié des articles dans différentes revues ou ouvrages :

« **Criminalité et économie : un mariage efficace et durable** », Christophe SOULLEZ, *Regards croisés sur l'économie*, 2014/1 n° 14.

« **Une démarche partenariale pour une meilleure connaissance des atteintes aux agents privés de sécurité** », Marie CLAIS, *Le Journal du Parlement*, 1er trimestre 2014.

« **Intérêts et limites du débat sur le crime drop** », Cyril RIZK et Inès BETTAÏEB, *Revue Française de Criminologie et de Droit Pénal*, n° 2, avril 2014.

« **L'Observatoire national de la délinquance et des réponses, pénales, 10 ans après**», Alain BAUER, Christophe SOULLEZ, *Les cahiers de la sécurité*, INHESJ, juin 2014.

« **L'évaluation des politiques publiques de sécurité : un défi pour la France** », Christophe SOULLEZ et Cyril RIZK, *Huffington Post*, juin 2014.

« **Une société de plus en plus angoissée** », Christophe SOULLEZ, *L'abécédaire des institutions*, août 2014.

« **Un fait divers, c'est une pièce de théâtre** », Christophe SOULLEZ, *L'Express* hors-série, été 2014.

« **Le terrorisme pour les Nuls** », Christophe SOULLEZ et Alain BAUER, *First*, juin 2014.

« **Evolution et caractéristiques des violences aux personnes** », Christophe SOULLEZ, Cyril RIZK et Etienne PERRON-BAILLY, participation à l'ouvrage collectif : *Violences aux personnes - Comprendre pour prévenir*, coordonné par Roland Coutenceau, octobre 2014.

« **Le portrait type du meurtrier francilien et de sa victime** », Christophe SOULLEZ, *Institut pour la Justice*, novembre 2014.

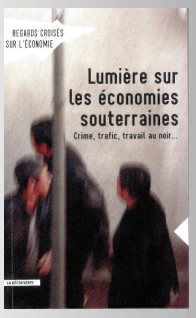

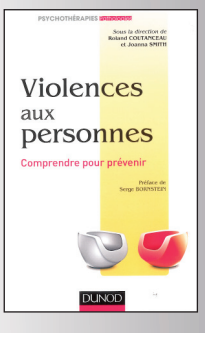

Les auditions

L'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales a été sollicité pour intervenir, en France ou à l'étranger, dans différentes formations, colloques ou séminaires et a été auditionné dans le cadre des travaux du Parlement :

Audition **parlementaire** de Christophe SOULLEZ pour l'examen du projet de loi relatif à la prévention de la récidive et à l'individualisation des peines, 4 juin 2014.

Audition **parlementaire** de Cyril RIZK dans le cadre d'une table ronde consacrée à l'évolution des risques sanitaires et sociaux de l'usage de substances illicites, organisée par Mme Anne-Yvonne LE DAIN et M. Laurent MARCANGELI, rapporteurs du Comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques (CEC) sur l'évaluation de la lutte contre l'usage de substances illicites, 20 mai 2014.

Mission de préfiguration sur la création d'un Observatoire des violences sexuelles dans le sport, 25 juin 2014.

Les interventions extérieures

Les personnels de l'ONDRP sont intervenus lors de diverses conférences ou rencontres professionnelles :

Conseil général de l'économie, Christophe SOULLEZ, 14 janvier 2014.

Conférence IBM Business Connect. Intervention de Jean-Luc BESSON sur les modèles prédictifs et la criminalité, Maison de la mutualité, Paris, 21 mars 2014.

Conseil scientifique de l'École nationale supérieure de police, Christophe SOULLEZ, 2 avril 2014.

Environmental Systems Research Institute (ESRI), journée de des systèmes d'information géographique et de la sécurité intérieure, Paris, Union internationale des chemins de fer, avril 2014.

Suretis, séminaire de formation sur les nouveaux outils de mesure et de cartographie de la délinquance. Intervention de Cyril RIZK sur « l'ONDRP, mode d'emploi », à Paris le 17 juin 2014.

Dîner-débat du **Centre d'études et de prospective**, Christophe SOULLEZ, 29 septembre 2014 (Marseille).

Institut d'études judiciaires de Paris. Les statistiques de la délinquance, entre mythes et réalité, Christophe SOULLEZ, 20 octobre 2014.

Conférence Francophone ESRI SIG 2014 (*Environmental Systems Research Institute*, Système d'Information Géographique). Intervention de Jean-Luc BESSON sur la modélisation des déplacements géographiques des phénomènes criminels, Palais des congrès de Versailles, 6-7 octobre 2014.

École de Guerre, Christophe SOULLEZ, 1er décembre 2014 à l'École militaire, Paris.

L'ONDRP participe régulièrement aux réunions de la Mission interministérielle pour la protection des femmes victimes de violences et la lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF) et visant à améliorer la connaissance statistique des violences faites aux femmes.

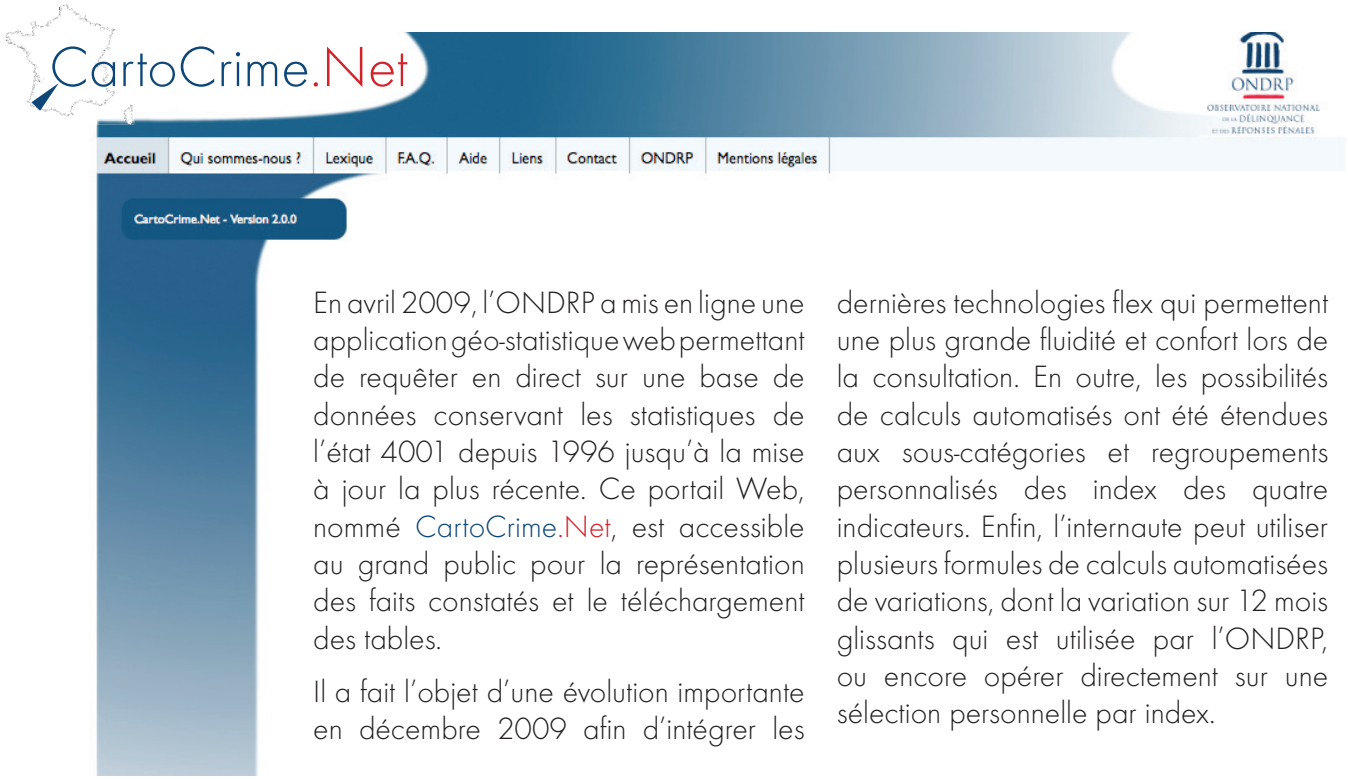

En avril 2009, l'ONDRP a mis en ligne une application géo-statistique web permettant de requêter en direct sur une base de données conservant les statistiques de l'état 4001 depuis 1996 jusqu'à la mise à jour la plus récente. Ce portail Web, nommé CartoCrime.Net, est accessible au grand public pour la représentation des faits constatés et le téléchargement des tables.

Il a fait l'objet d'une évolution importante en décembre 2009 afin d'intégrer les dernières technologies flex qui permettent une plus grande fluidité et confort lors de la consultation. En outre, les possibilités de calculs automatisés ont été étendues aux sous-catégories et regroupements personnalisés des index des quatre indicateurs. Enfin, l'internaute peut utiliser plusieurs formules de calculs automatisées de variations, dont la variation sur 12 mois glissants qui est utilisée par l'ONDRP, ou encore opérer directement sur une sélection personnelle par index.

Les formations

Dans le cadre de ses missions de formation, l'ONDRP intervient dans des masters et d'autres formations universitaires :

École des officiers de la Gendarmerie nationale
(Master Droit et Stratégies de la Sécurité)

Université de technologie de Troyes
(Master ingénierie et management en sécurité globale appliquée)

École nationale supérieure de police
(Master Sécurité)

Université Paris II
(Master Relations internationales, option sécurité)

Université Paris V
(Master ingénierie des risques)

Université de Droit d'Auvergne
(Master Sécurité Publique)

Institut supérieur du management public et politique - ISMAPP *(Master Stratégie et décision publique et politique)*

Institut d'Études Politiques de Paris
(Master Affaires Publiques)

Classe préparatoire intégrée
de l'École nationale de la magistrature

L'OUVERTURE INTERNATIONALE

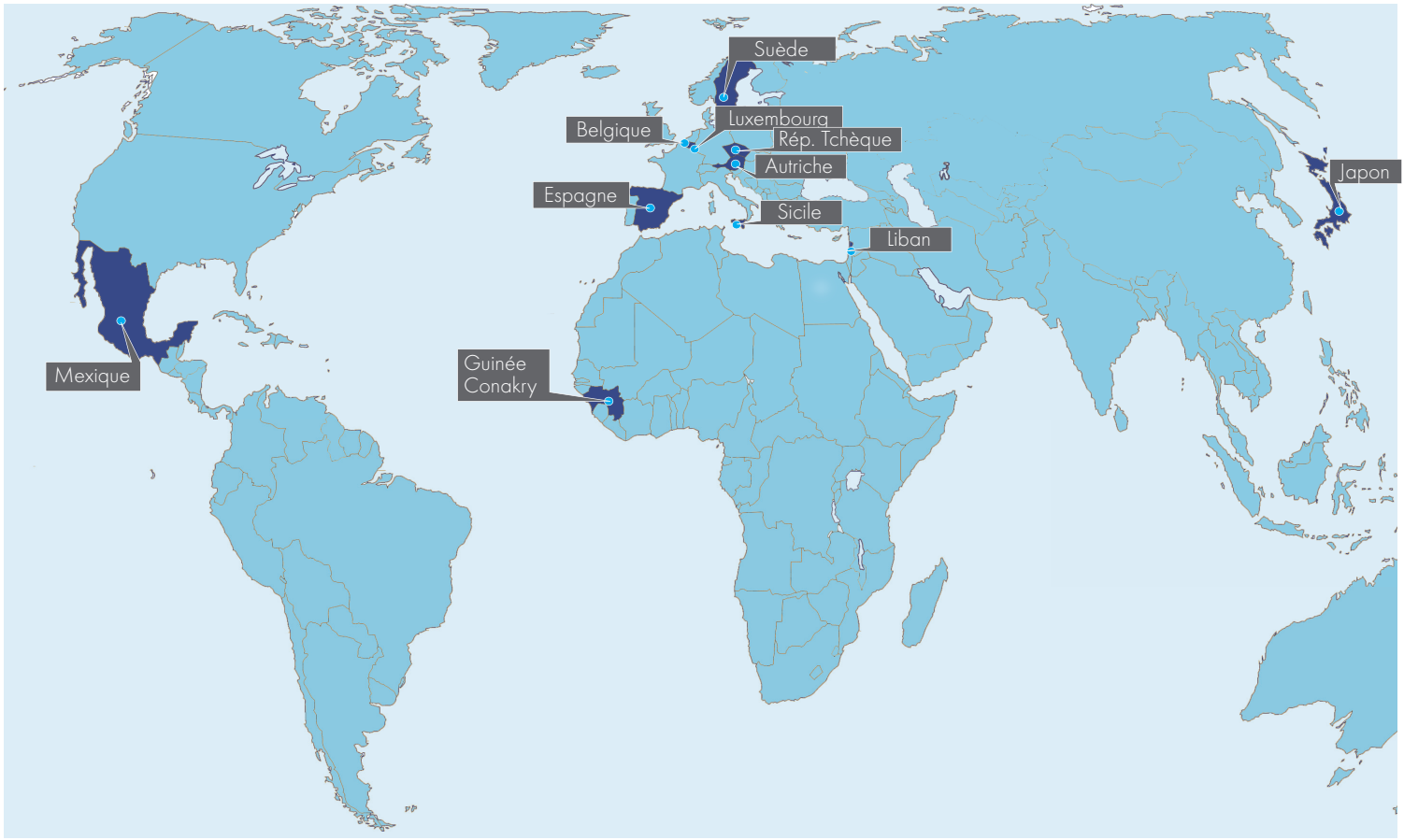

La participation de l'ONDRP aux travaux internationaux

L'ONDRP poursuit son ouverture aux travaux et aux partenariats européens et internationaux. En effet, nombre de phénomènes en matière de délinquance et de criminalité dépassent les frontières nationales et méritent d'être appréhendés à une échelle transnationale. Le crime organisé, les réseaux criminels, les filières de blanchiment ont une dimension qui ne peut être correctement prise en compte nationalement. Aussi, la collaboration avec des partenaires étrangers et la participation à des programmes de travail communs sont indispensables à l'étude de certaines problématiques. Par ailleurs, la compréhension des phénomènes criminels peut être améliorée par la mise en perspective de phénomènes similaires, ou non, au sein de pays voisins.

En 2014, l'ONDRP aura de nouveau participé à plusieurs réunions organisées par des instances internationales :

- Commission européenne : groupes de travail sur les statistiques de la criminalité (Eurostat, Luxembourg, 25-26 mars ; Bruxelles, 1er octobre).

- 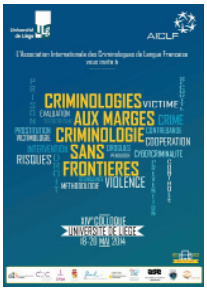

Colloque de l'Association Internationale des Criminologues de Langue Française (Liège, 18 au 20 mai).

- The Stockholm Criminology Symposium
9e Symposium international de criminologie (Stockholm, 9-11 juin).
L'ONDRP est intervenu sur la hausse des cambriolages de résidence principale en France, en Belgique et en Allemagne dans le contexte du débat sur le « Crime drop » («*What recent property crime trends in Western Europe tell us about the Crime drop?*»).

- Conférence internationale sur les statistiques de la gouvernance, de la sécurité et de la justice de l'*Instituto Nacional de Estadística y Geografía*, de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et du *Centro de Excelencia de Mexico* (Mexico, 17-20 juin).

- Expert group meeting on the development of the international classification of crimes de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) (Vienne, 28-30 mai).

- 13e Conférence annuelle de la Société européenne de criminologie. L'ONDRP est intervenu sur la question du potentiel paradoxe entre victimation et sentiment d'insécurité (*less victims of violence, more people feeling unsafe, how can we understand this apparent paradox measured by the French victimisation survey?*) (Eurocrim 2014, Prague, 10-13 septembre).

- XIe Colloque du Centre international de prévention de la Criminalité (Palerme, 17-19 novembre). L'ONDRP est intervenu sur la mesure des violences faites aux femmes à travers l'exploitation de l'enquête « Cadre de vie et sécurité ».

- Conférence internationale sur la gouvernance de la justice et de la sécurité de l'InNODS (*Instituto internacional de innovación en organización y desarrollo social*) (financement Commission européenne).

GRAND ANGLE 33
Bulletin statistique de l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales
juin 2013
LE PROFIL DES PERSONNES MULTI MISES EN CAUSE POUR CRIMES ET DÉLITS NON ROUTIERS EN 2009 ET 2010 SUR LE TERRITOIRE DE LA PRÉFECTURE DE POLICE DE PARIS
Exploitations statistiques de données extraites d'une base opérationnelle permettant de repérer et d'étudier les caractéristiques de personnes ayant été mises en cause pour 5 infractions distinctes ou plus sur 2 ans à Paris et dans les trois départements de la petite couronne

L'ONDRP a présenté l'étude du *Grand Angle* n°33, Les caractéristiques des homicides commis à Paris et petite couronne, et participé aux travaux portant sur le modèle de sécurité communautaire et d'intégration mis en place par l'InNODS (Arganda del Rey, Espagne, 19-21 novembre).

La présence de l'Observatoire au sein de ces différentes instances permet à la fois un enrichissement de ses méthodes, un approfondissement de ses travaux et la diffusion de son expertise.

Par ailleurs, en juin 2014, Christophe SOULLEZ a assuré une mission d'expertise d'une semaine en Guinée Conakry dans le cadre du programme de développement de la police de proximité soutenu par l'ONU, la commission européenne et CIVIPOL et organisé par l'ONG Conginta et portant notamment sur : Police – Médias : quelles relations ?

COGINTA
ice-Médias : quelles relations ?
12 - 19 juin 2014, Hôtel RIVERA
sé par COGINTA avec le soutien financier de l'Union Européenne

COGINTA
For police reforms and community safety

L'accueil des délégations étrangères

Dans le cadre des délégations étrangères reçues à l'INHESJ et de la diffusion de ses travaux, l'ONDRP a notamment participé à des échanges avec :

- Monsieur Chikao URANAKA, Professeur des Universités, Kyoto, Japon (14 mars),
- Une délégation de magistrats et des forces de sécurité libanaises sur la qualification et la classification des infractions ainsi que sur leur exploitation statistique (28 mai),
- Le Directeur Général de l'École d'administration publique du district de Mexico (EAPDF), en vue de la mise en place de projets de coopération technique. L'objet de l'échange était notamment d'élaborer un programme de réformes afin de résoudre les problèmes dus aux faiblesses institutionnelles à Mexico et pour lesquels l'EAPDF souhaite bénéficier des expériences étrangères (20 juin).

L'Union européenne

Depuis 2008, l'ONDRP est point de contact national auprès de la Direction générale «Justice, Liberté, Sécurité» de la Commission européenne dans le cadre de ses travaux sur la collecte, l'analyse et l'harmonisation des statistiques criminelles au sein de l'Union européenne. À ce titre, l'ONDRP participe aux réunions des groupes de travail de la Commission européenne sur ces sujets.

L'ONDRP a ainsi été représenté à la réunion du groupe de travail «*Statistics on Crime and Criminal Justice*» les 25 et 26 mars et à celle du groupe «*Policy needs for data on crime*» les 30 septembre et 1er octobre. Ont été en particulier abordés au cours de ces réunions l'amélioration et l'harmonisation des statistiques de la criminalité enregistrée par les États de l'Union et le projet de classification internationale des infractions (*International classification of crime for statistical purposes*) mené par les Nations unies.

Par ailleurs, l'ONDRP adresse chaque année à Eurostat les données françaises de la criminalité enregistrée par les services de police et les unités de gendarmerie, de la victimation et de la Justice, ainsi que des données spécifiques sur la traite des êtres humains, la corruption, la cybercriminalité et le blanchiment d'argent. Ces statistiques sont compilées avec celles fournies par les autres États de l'Union européenne et font l'objet de publications spécifiques par Eurostat.

La coordination européenne de l'Enquête mondiale sur l'homicide (EMH)

L'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP), associé au Centre international de criminologie comparée (CICC) et à deux criminologues de l'Université de Montréal, Marc OUIMET et Maurice CUSSON, réalise une **enquête mondiale sur l'homicide**. Cette enquête a pour objectif de contribuer à la compréhension des raisons pour lesquelles la violence, et notamment le taux d'homicide, est plus élevé dans certaines sociétés, sur certains territoires ou régions que dans d'autres. Ses résultats constitueront un outil stratégique de lutte contre le développement de la criminalité violente dans le monde.

Le rôle de l'ONDRP dans cette enquête est d'organiser et de coordonner la collecte de nouvelles données sur les homicides commis dans les pays d'Europe, de les analyser, de publier les résultats obtenus et d'alimenter une base mondiale qui sera constituée dans la durée.

La collecte de nouvelles données sur l'homicide en Europe et dans le monde se déroule en deux étapes :

- À l'aide d'un questionnaire de perception de la violence, un sondage est effectué auprès de personnes ayant une bonne connaissance des questions de violence et de justice dans chaque pays d'Europe. L'objectif est d'interroger ces personnes sur les problèmes posés par les homicides sur leur territoire national. Des questions concernent également leur perception du fonctionnement de la justice, de la police et plus généralement du système judiciaire pénal de leur pays. En 2014, plus d'un millier de personnalités en Europe, réparties sur 36 États, ont été destinataires du questionnaire
- À l'aide d'une grille d'analyse commune à tous les pays du monde, l'ONDRP cherche à rassembler des données administratives détaillées sur les homicides commis dans chaque pays d'Europe. De nombreuses administrations en Europe ont ainsi été contactées. Pour la France, une collaboration a été initiée avec les services compétents de la police et de la gendarmerie nationale afin de pouvoir proposer des explications de la variation du taux d'homicide en France selon les départements. Afin de constituer une source alternative aux données policières, cohérente et exhaustive, les données issues des services de santé seront également utilisées.

La classification internationale des infractions

International Classification of Crimes for Statistical purposes – ICCS

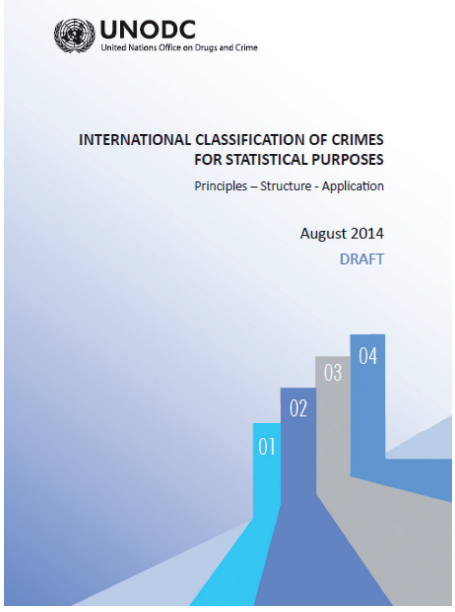

La Conférence des statisticiens européens a mis en place avec l'Office des Nations unies sur la drogue et le crime (ONUDC) des groupes de travail dont l'objectif est d'établir une classification internationale des infractions criminelles (*International Classification of Crime for Statistical Purposes - ICCS*). Cette classification normalisée doit permettre à terme aux gouvernements des États du monde de présenter, à intervalles réguliers, des données statistiques sur les faits constatés par leurs services de police. Cette ambition répond à la nécessité, pour les Nations unies, de disposer d'instruments de mesure fiables et cohérents dans le domaine de la délinquance

En effet, un outil spécifique permettant la comparabilité des statistiques de la délinquance s'avère nécessaire, la recherche d'une mesure internationale se heurtant notamment à trois difficultés :

- les différences d'indicateurs et d'infractions, du fait notamment des législations nationales ;
- les différences de procédures d'enregistrement et de comptage ;
- les différences de comportements des victimes et des témoins dans leurs relations avec les services de police.

Durant de nombreuses années, les différences existant entre les codes pénaux nationaux ont été avancées pour expliquer la difficulté à définir une telle nomenclature. Les questionnaires des enquêtes nationales de victimation ont cependant ouvert la voie à une nouvelle approche : dans un questionnaire de victimation, les infractions sont des événements qui font l'objet de questions qui s'adressent au plus grand nombre. C'est cette «*event-based approach*» qui a été retenue pour la classification de l'ONU. Elle diffère de toute codification pénale nationale si bien qu'elle est potentiellement compatible avec chacune d'entre elle pour les usages statistiques.

L'autre point fort de la nomenclature est l'existence de «*Tags*», des marqueurs permettant de prendre en compte une information additionnelle. Cela évite d'alourdir la classification de base afin de distinguer les vols des tentatives, de repérer les actes caractérisés par un lieu, une type de victime, un type d'auteur, ou tout autres circonstances permettant de comprendre la nature de l'événement.

L'ONDRP a participé à plusieurs réunions de l'ONUDC à Vienne, dont, en particulier, la dernière réunion de conception de la classification en mai 2014.

LES PROJETS

Les publications prévues en 2015

Le profil des ménages s'étant déclarés victimes d'une entrée ou d'une tentative d'entrée dans la résidence principale : exploitation des huit enquêtes de victimation « Cadre de vie et sécurité », 2007 à 2014

Cette étude, en voie d'achèvement, comporte un volet descriptif portant sur les caractéristiques des ménages victimes de cambriolages. Y sont présentés la structure et les taux de victimation selon une sélection de critères tels que le type de logement, le revenu, le lieu de résidence, etc. Une première partie consiste donc à dresser un panorama des victimes de ce type d'atteintes au regard de caractéristiques propres au ménage et à son environnement.

Un second volet de l'étude visera à estimer l'incidence simultanée de ces facteurs sur la probabilité d'être victime d'un cambriolage afin de déterminer l'effet propre des caractéristiques en termes de « risque ». Les résultats permettront donc de déterminer l'influence des caractéristiques du ménage, du logement et de l'environnement sur la probabilité d'être victime.

L'évaluation de l'efficacité des dispositifs de sécurité contre les cambriolages

Suite à l'étude sur le profil des ménages victimes de cambriolages et s'inscrivant dans un corpus de littérature internationale, cette étude visera à présenter et évaluer l'efficacité des dispositifs de sécurité au domicile.

Les premiers résultats de l'étude montrent que la présence de dispositifs de sécurité au domicile réduit la probabilité d'être victime de cambriolage. Toutefois ces résultats ne permettent pas d'identifier la nature des dispositifs. Ce travail consistera donc à détailler les différents types de dispositifs ainsi que les combinaisons de ces derniers afin d'en estimer l'efficacité en terme de protection et de dissuasion.

La victimation à travers les âges : étude des différences de victimation selon les classes d'âge, en particulier dans les zones urbaines sensibles

Bien que les taux d'atteintes diminuent en fonction de l'âge, on constate que le cadre de vie peut avoir un impact sur le fait de se déclarer victime d'atteintes personnelles ou sur le fait de se sentir en insécurité dans certains lieux.

Parmi les résidents de zone urbaine sensible (ZUS), les enquêtes de victimation montrent que les individus de 60 ans et plus sont deux fois moins victimes d'atteintes personnelles comparés au reste de la population vivant dans ce type de quartier.

Pour les personnes résidant en zone urbaine sensible, on note que les taux concernant le sentiment d'insécurité dans le quartier sont globalement plus importants que ceux observés chez les non-résidents de ZUS. Parmi les individus résidant en quartiers sensibles, l'âge n'occupe pas une place déterminante dans le fait de se déclarer ou non en insécurité. En comparaison, les personnes qui ne vivent pas en quartiers sensibles présentent des taux nettement plus faibles, qui diminuent en fonction de l'âge.

L'étude présentera la victimation des habitants des ZUS, qui permet de constater que le lieu d'habitation peut avoir une influence sur le fait de se déclarer ou non victimes d'atteintes personnelles. En effet les taux de victimation ont tendance à être plus importants chez les personnes qui résident dans ces quartiers sensibles, et ce quel que soit leur âge. Cependant le nombre de personnes se déclarant victimes décroît, une fois encore, en fonction de l'âge. Sera également présentée l'insécurité spécifique au domicile, davantage ressentie dans les ZUS : on constate en effet que, de manière générale, la fréquence du sentiment d'insécurité au domicile varie en fonction de l'âge du répondant et ce quel que soit son lieu de résidence. Le sentiment d'insécurité dans le quartier de résidence sera également présenté.

Les atteintes personnelles dans les transports en commun déclarées par les personnes de 14 ans et plus

Cette étude s'appuie sur les huit enquêtes «cadre de vie et sécurité» 2007-2014. Elle fait suite au *Grand Angle n°19* publié en 2009 qui portait sur ce thème et met en place une analyse tendancielle inédite. Une approche plus complète et plus riche de la question de victimation dans les transports en commun y sera ainsi proposée. Les transports concernés sont les bus, cars, tramways, métros, RER, TER ou trains de banlieue et les trains de grande ligne.

L'étude permettra de connaître l'évolution de la fréquence (au sens du dernier fait en date) des atteintes dans les transports en commun ainsi que leurs caractéristiques spécifiques (moment de la journée ou de la semaine, auteurs). Elle proposera également une analyse descriptive détaillée des caractéristiques individuelles des victimes ainsi qu'une modélisation permettant d'évaluer les effets marginaux et relatifs de variables telles que l'âge, le sexe, le lieu d'habitation, le revenu, etc., sur les risques d'être victime d'une atteinte dans les transports en commun plutôt que dans un autre type de lieu.

Le potentiel paradoxe entre victimation et sentiment d'insécurité

Les femmes et les personnes âgées de 60 ans et plus sont globalement moins victimes d'actes de délinquance que les hommes mais font part d'un plus grand sentiment d'insécurité. L'ONDRP souhaite rechercher dans les résultats des enquêtes de victimation des facteurs pouvant expliquer ce paradoxe. Ce projet d'études fait suite à la publication en septembre 2013 du *Repères n°22* sur le profil des personnes de 14 ans et plus ayant déclaré se sentir en insécurité à leur domicile lors des enquêtes « Cadre de vie et sécurité » de 2007 à 2012.

La délinquance liée aux produits stupéfiants d'après la base OSIRIS de la Police nationale

Durant l'année 2014, l'Observatoire a reçu de l'Office Central pour la Répression du Trafic Illicite de Stupéfiants (OCRTIS) les données du fichier OSIRIS relatif aux personnes interpellées pour usage et trafic de produits stupéfiants. Ces éléments, collectés par la police et la gendarmerie nationales ainsi que par les services des douanes, ont été traités et normalisés afin de permettre la production d'études inédites. Celles-ci porteront d'une part sur les profils des personnes interpellées pour consommation et/ou trafic de stupéfiants, et d'autre part sur les saisies et les affaires.

Les prises d'otages et forcenés

Les prises d'otages et situations de forcenés retranchés sont des situations criminelles particulièrement dangereuses et difficiles à appréhender. Pour autant, peu d'études ont, avec des méthodologies fiables, tenté d'améliorer l'état des connaissances de ce type de situations de crise.

L'ONDRP cherche ainsi à améliorer la compréhension et la gestion de ce type de situations particulières à travers un état des lieux statistique.

Dans le but de disposer d'informations plus détaillées sur ces situations de crise, attache a été prise avec les Directions de la gendarmerie, de la police et la Préfecture de police, et les éléments des rapports rédigés par les unités spécialisées ont été mis à disposition. Cette démarche a permis à l'ONDRP de constituer un échantillon de 330 situations de crise commis en France entre 2010 et 2013, permettant d'en étudier les caractéristiques.

Les homicides volontaires constatés par l'Institut médico-légal de Paris

La source judiciaire est habituellement utilisée par les États pour quantifier les faits d'homicides volontaires. Elle peut cependant être défaillante ou partielle comme cela est rappelé par l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC, *the Global Study on Homicide*). Le développement de sources alternatives, comme la source sanitaire issue du système médico-légal, permet d'enrichir la description du phénomène et ouvre de nouvelles perspectives d'analyses.

L'ONDRP a eu accès aux données statistiques conservées par l'Institut médico-légal de Paris sur une période allant de 1994 à 2013. L'étude s'attachera à dresser un tableau statistique portant sur les données des causes de la mort et sur les victimes et les mettra en perspective sur un plan mondial. Elle esquissera une première comparaison des sources qui sera approfondie dans une seconde publication, notamment relative aux données des instituts médico-légaux de France et sur les sources judiciaires.

Les homicides constatés par les services de police et les unités de gendarmerie

En janvier 2014, l'ONDRP a décidé de diffuser les nombres annuels de faits constatés d'homicides par habitant dans une publication spécifique, le numéro 25 de sa collection *Repères* intitulé « Les faits constatés d'homicides hors tentative enregistrés par la police et la gendarmerie de 1996 à 2013 ».

L'Observatoire avait alors choisi comme angle d'étude les comparaisons départementales de nombre de faits constatés d'homicides (hors tentative) par habitants, en s'intéressant notamment aux évolutions observées par périodes de six années consécutives.

Début 2015, l'Observatoire s'est interrogé sur la forme que pourrait prendre la mise à jour 2014 des statistiques sur ces faits constatés d'homicides. Il lui est apparu intéressant de tenter de mener une comparaison dans ce domaine entre la France métropolitaine et l'Allemagne.

Cette démarche s'inscrit, entre autre, dans le cadre d'une recommandation du conseil d'orientation de l'ONDRP visant à « favoriser les comparaisons internationales, notamment pour mettre en évidence des tendances communes avec les pays voisins d'Europe continentale. »

Les viols commis à Paris en 2014

État des lieux des viols commis à Paris intra-muros en 2014, à partir de la base de données CORAIL (Cellule opérationnelle de rapprochements et d'analyse des infractions liées) de la préfecture de police.

CORAIL recense en effet de nombreuses informations sur les crimes ayant eu lieu à Paris et en petite couronne, qui ne sont pas toujours disponibles auprès d'autres sources. L'accès à ces données offre ainsi des informations variées qui permettront de traiter de la question du viol en prenant en compte ses différents aspects. L'étude visera à proposer un modèle intégrant les caractéristiques spatiales dans lesquelles se placent les faits et le degré de violence observé lors de la commission de l'infraction : il sera ainsi possible d'évaluer si la distance a un impact ou non sur la violence associée à l'infraction principale.

Les multi mis en cause pour cambriolages à Paris et petite couronne

À partir d'une extraction du Système de traitement des infractions constatées de la préfecture de police de Paris (STIC-PP), cette étude visera à décrire les situations de multi mises en cause pour cambriolages à Paris et en petite couronne. Elle s'attachera plus particulièrement à décrire, d'une part, le profil des mis en causes (âge, sexe, nationalité, fréquence, durée des « carrières », mode opératoire,...) avec un focus sur les mis en cause pour plusieurs faits et, d'autre part, les caractéristiques des faits déclarés dans la limite des informations contenues dans la base.

En outre, ce travail permettra de proposer une typologie des mis en cause pour cambriolages et d'identifier des cas particuliers au regard des indicateurs utilisés.

Géographie, territoires et criminalité

Etude 3Cities : application d'un modèle géostatistique d'anticipation des déplacements géographiques sur les faits délictuels et criminels géolocalisés à l'adresse de commission sur le périmètre du Grand Paris et sur un territoire correspondant à plusieurs circonscriptions de police en dehors du Grand Paris. Cette étude est en lien avec l'expérimentation pilotée par des chercheurs et criminologues de la *Rutgers University, Center on Public Security* (États-Unis), également à l'origine du modèle géostatistique.

Cette étude mettra en œuvre un modèle d'analyse des risques à une échelle micro locale. Elle utilise une extraction exhaustive des faits constatés commis sur les territoires de l'étude, quel que soit le lieu du dépôt de plainte. Le classement des faits est organisé selon la nomenclature NATINF. Les données sont non nominatives.

Les résultats seront comparés à des études similaires menées simultanément par la Direction de la recherche de la police de Montréal (SPVM) et par la *Rutgers University* sur sept services de police aux États-Unis.

Un travail de fond est mené par l'ONDRP afin d'aborder de nouvelles thématiques ou approfondir des sujets déjà abordés.

Des thématiques nouvelles, des analyses inédites en préparation

La victimation

Concernant l'exploitation des résultats des enquêtes de victimation « Cadre de vie et sécurité », des recherches sont actuellement menées sur les sujets suivants :

- la classification des personnes de 14 ans et plus selon leur expérience directe ou indirecte de la victimation et de la délinquance et analyse de la relation avec les opinions exprimées ;
- l'évolution du profil des victimes déclarées et des atteintes décrites par cumul de résultats d'enquêtes successives ;
- l'opinion des victimes sur l'accueil par la police ou la gendarmerie selon leurs caractéristiques et celles des actes subis ;
- l'exploitation des réponses aux questions ouvertes sur la police et la justice.

Les réponses pénales

Dans la limite de l'accès aux informations que l'ONDRP sollicitera pour ses travaux, les questions liées aux réponses pénales et aux suites judiciaires font l'objet d'une attention particulière. L'Observatoire entend ainsi proposer des analyses plus complètes sur les trajectoires individuelles ainsi que sur la traçabilité des informations entre police et justice.

Les homicides

Explication, à partir de données administratives, des écarts des taux d'homicides mesurés dans les départements français.

Les vols à main armée

Selon les données qui auront pu être obtenues auprès du ministère de la Justice, l'ONDRP étudiera les caractéristiques des faits de vols à main armée et les condamnations prononcées dans ce cadre. Une étude de faisabilité pourra être réalisée pour vérifier la correspondance de ces données avec celles issues des sources policières.

La traite des êtres humains

La quantification des victimes de traite des êtres humains (TEH) fait l'objet de la mesure n°20 du *Plan national de lutte contre la traite des êtres humains* présenté en mai 2014 par le ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes. L'ONDRP est partie prenante de ce plan dont la mise en œuvre est coordonnée par la Mission interministérielle pour la protection des femmes victimes de violences et la lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF) et évaluée par le GRETA, groupe d'experts mandaté par le Conseil de l'Europe.

Les statistiques relatives à la quantification des victimes de TEH sont insuffisantes aujourd'hui. Ceci est dû à la prise en compte relativement récente de ce phénomène en tant que tel dans le droit (transposition du droit européen), dans les procédures et par les services de l'État, dont les services de police et la justice. C'est aussi le fait des limites intrinsèques aux statistiques policières et de la justice qui identifient mal les victimes (unité de compte statistique) et circonscrivent l'analyse à l'exploitation sexuelle.

L'étude a pour objet de réaliser une première quantification à travers une approche multi-sources (police/gendarmerie, justice, source alternative constituée à partir des données des associations de lutte contre la TEH). Elle abordera les évolutions souhaitables du système statistique (méthodologie d'enregistrement, classement NATINF…) en vue d'aboutir à une quantification routinière des victimes de TEH. Cette étude sera réalisée par l'ONDRP et le département Études et Recherches de l'INHESJ, en coopération avec la MIPROF.

Gouvernance

Personnels

L'Observatoire est composé de 14 personnels dont la diversité des compétences et des statuts assure la richesse de la production. L'année 2014 a vu le renouvellement d'une partie du personnel, l'ONDRP enregistrant le départ de quatre agents de la fonction publique d'État (deux attachés de l'INSEE, un attaché d'administration et une inspectrice des douanes). En remplacement ont été accueillis Vincent DELBECQUE, économiste-statisticien, adjoint au responsable des statistiques, Marine VALZER, chargée d'études criminologiques, Nadia AMROUS, attachée d'administration, chargée d'études statistiques et Cédric MONTAGNER, sous-officier de Gendarmerie nationale, assistant administratif.

Le projet stratégique de l'INHESJ et la collaboration avec les autres départements de l'Institut

Dans le cadre du projet stratégique de l'INHESJ, les membres de l'ONDRP ont réuni un groupe de travail visant à dresser un état des lieux des missions et du fonctionnement de l'Observatoire. Ces réunions ont été l'occasion de faire des propositions d'éléments afin d'alimenter le futur décret régissant l'Institut pour la partie concernant l'Observatoire.

L'ONDRP a été associé aux diverses séances de réflexion menées avec les autres départements de l'Institut.

Les indicateurs

151 heures d'intervention des agents de l'ONDRP dans les formations ou événements extérieurs

Des interventions ou citations dans les grand titres de la presse générale ou spécialisée : *Le Monde, La Croix, Libération, Le Figaro, Le Point, L'Express, 20 Minutes, Atlantico, L'Obs, Valeurs actuelles, Vox, Métro, Direct Matin, Reader's Digest, La Gazette des communes, Opex360, Le Parisien et la presse régionale, The Guardian…*

Des participations à des émissions de télévision ou radiophoniques : *France 2* (journal télévisé), *France 3, France 5* (C dans l'air), *M6, Arte, Canal plus* (la nouvelle édition), *LCI, France info, RTL, Europe 1…*

NOMBRE DE CONNEXIONS au site internet

PAGES (hors pdf)	CONSULTATIONS UNIQUES
PRÉSENTATION DE L'ONDRP, PARTENAIRES, CONSEIL D'ORIENTATION	**20 963**
MÉTHODOLOGIE	**5 001**
LES PUBLICATIONS *Accueil*	**1 738**
RAPPORTS ANNUELS *Page d'accueil*	**5 059**
Rapport annuel 2014	1 871
Rapport annuel 2013	5 171
Rapport annuel 2012	1 609
Rapports annuels précédents	1 330
BULLETINS MENSUELS	**11 302**
REPÈRES *Page d'accueil*	**921**
Repères 28 (octobre 2014, victimation des personnes âgées)	114
Repères 27 (avril 2014, les débits frauduleux déclarés par les ménages sur leurs comptes bancaires)	387
Repères 26 (mars 2014, incendies de véhicules)	214
Repères 25 (janvier 2014, les faits constatés d'homicides)	370
Repères 24 (décembre 2013, les cambriolages de la résidence principale dans les enquêtes "cadre de vie et sécurité")	314
Repères 23 (décembre 2013, les mis en cause pour vol de 2008 à 2012)	273
Repères 22 (septembre 2013, sentiment d'insécurité au domicile)	153
Repères 21 (janvier 2013, incendies de véhicules)	129
Repères 20 (janvier 2013, les débits frauduleux déclarés par les ménages sur leurs comptes bancaires)	161
Repères 17 (mars 2012, les débits frauduleux déclarés par les ménages sur leurs comptes bancaires)	506
GRAND ANGLE *Page d'accueil*	**729**
Grand Angle 35 (les homicides à Paris et petite couronne entre 2007 et 2013)	130
Grand Angle 34 (novembre 2013, l'opinion sur les formes de délinquance et les phénomènes qu'il faut traiter en priorité)	407
Grand Angle 33 (juin 2013, le profil des multi mis en cause en 2009-2010 sur le territoire de la préfecture de police de Paris)	279
Grand Angle 32 (février 2013, les vols à main armée contre les personnes morales du secteur marchand constatés entre 2006 et 2011)	228
Numéros précédents	1 019
TABLEAUX DE BORD	**3 110**
RAPPORTS D'ACTIVITÉ	**3 271**
SYNTHÈSES ET RÉFERENCES	**844**
CRIMES ET DÉLITS PAR DÉPARTEMENT	**21 034**
IN ENGLISH	**1 637**